

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	84 (1955)
Heft:	11-12
Rubrik:	Lettre ouverte à un collègue, instituteur en ville de Fribourg

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lettre ouverte

à un collègue, instituteur en ville de Fribourg

Te souviens-tu, mon cher, c'était en cour de récréation, dans les cris de 500 garçons lancés dans des courses mille fois déviées. Nous allions côte à côte, peut-être gravement. « Ce soir, te disais-je, j'assiste à une réunion importante du MPF. » Ah ! le Mouvement populaire des familles ? C'est très bien, mais peut-il vraiment atteindre un but, mas-tu confié ? C'est le sort de nos conversations en récréation d'être interrompues par des riens. Permets-moi de ne pas laisser inachevée celle-ci, car, le sais-tu, le MPF et l'école, c'est le problème complet de l'éducation vu par la famille et par l'instituteur. Tu ne me croiras pas, mais il est des familles de tous nos quartiers qui ont le désir immense de prendre contact non pas avec l'instituteur de leur gosse pour trancher une difficulté particulière, cela elles le font déjà ces familles, mais avec le Corps enseignant pour le questionner et l'écouter sur l'enfant, l'enfant de tous les quartiers qui passent autant d'heures à l'école qu'à la maison, pour débuter une collaboration qu'elles estiment indispensable entre éducateurs, pour faire part des difficultés des uns et des autres.

As-tu pensé, mon cher, à tout ce qui divise les familles, les individus ? Religions, partis politiques, syndicats, milieux de travail, milieux sociaux, quartiers, loisirs, éducation, journaux, sociétés d'hommes, groupements de femmes. Il y a des gens comme toi, luttant contre les mêmes difficultés, se débattant dans les mêmes misères. Mais jamais ces gens ne t'aideront, ni toi tu ne les aideras car peut-être sont-ils réformés et tu es catholique ; peut-être sont-ils socialistes et tu ne l'es pas ; peut-être sont-ils travailleurs manuels et tu es régent. Cependant pour toi comme pour eux les macaronis sont chers, et les enfants c'est dur à élever et à éduquer. Il peut arriver à toi comme à eux que ta femme soit gravement malade, qu'un des gosses n'ait pas la possibilité de faire un apprentissage ou des études, que des imprévus apportent l'insécurité du lendemain. Et je sais, tu n'es point de ceux qui disent : « Chacun pour soi, Dieu pour tous. » Tu n'es point non plus de ceux qui disent : « Dans notre immeuble, on est bien, on ne se connaît pas. » Que pense Dieu de ces immeubles où ses enfants ne se parlent même pas ? Que penserait Dieu d'une ville composée que de semblables immeubles ? Non, tu n'es pas cela, et tu comprendras ceci.

Le 13 janvier 1946, deux mamans, à l'hôpital, donnaient naissance à leurs fils Dominique et Roland. En même temps, elles enfantaient pour leurs foyers une amitié et une fidélité qui durent encore. Le MPF de Fribourg était né.

1946 encore, ce sont des enfants chassés par la guerre qu'il faut placer : c'est le MPF en marche.

Le 15 avril 1947, une ouvrière d'usine quitte son atelier pour se mettre au service des mamans du milieu populaire comme première auxiliaire familiale, sans savoir si elle serait payée régulièrement — car le MPF ne comptait qu'une poignée de militants — elle fait confiance au mouvement et au monde ouvrier.

Et puis ce sont les premiers achats en commun et les premières déceptions. Et cette nuit précédent celle de Noël où trois mamans, pour les autres, débitent jusque tard dans la nuit trois porcs qu'il fallut trouver *in extremis*. Tu ris, mon cher, et tu penses ce sont des actions limitées. Oui, mais elles sont, ces actions,

les étincelles d'un feu ardent « changer les conditions de vie des familles ouvrières, mais, en même temps, faire participer à cet effort de transformation des structures les familles elles-mêmes. »

Dix ans ont passé.

1947 ! Une auxiliaire familiale.

1955 ! Quatre auxiliaires familiales pour la seule ville de Fribourg : Ces années d'activité ont totalisé : 36 000 heures de travail, 85 000 fr., 6000 visites de responsables de quartiers.

Et les démarches auprès des représentants des autorités communales et cantonales ? Tu connais ça ! Quatre mères de famille et cinq époux attendent deux heures dans l'antichambre du Président du Conseil d'Etat, alors qu'à la maison les enfants attendent et que le dîner ne se fait pas.

Le 25 mars 1951, c'est une lettre ouverte adressée à tous les députés du Grand Conseil leur rappelant l'inquiétant problème de la sécurité familiale. Alors ce sont les heures d'angoisse, d'insécurité, de menaces pour l'un des nôtres. Cette lettre fut le départ de ce Comité d'action pour l'amélioration de la Sécurité familiale qui devait réunir à la même table les représentants de toutes les associations professionnelles et syndicales du canton pour une unité d'action qui devait amener l'augmentation des allocations familiales à 15 fr. par mois dès le 1^{er} novembre 1952. C'était la lutte des considérations humaines contre la primauté de l'argent.

Fermeture de taudis, freinage dans l'augmentation des loyers, un cas d'augmentation illicite qui poussa le MPF à aller jusqu'au Tribunal fédéral. et à obtenir gain de cause.

Une action importante du MPF est la diffusion du journal *Monde du Travail* : 200 journaux sont placés à chaque parution par les familles de nos quartiers. Partout où des problèmes de vie se posent, le MPF est présent. Une commission s'est constituée dernièrement dont le but est de procurer des vacances à tous les petits de Fribourg qui n'ont pu encore, à ce jour, jouir de vacances. Des parents désirent pouvoir lancer un jour une commission parents-école, pour créer une meilleure compréhension des tâches de chacun.

Libérer la famille ouvrière des mille dépendances qui l'asservissent, lui rester fraternel et fidèle, la libérer et se libérer des désaccords, des incompréhensions, des luttes qui divisent, s'efforcer d'apporter sa contribution à l'instauration d'un monde plus humain, voilà le MPF.

Mon bien cher, tu me diras : « Je ne suis pas du monde ouvrier, le MPF n'est pas pour moi, ni moi pour lui. Il faut savoir ce que l'on entend par monde ouvrier. Pour moi c'est le monde des salariés, des dépendants, de ceux qui vivent de l'insécurité et des difficultés de la vie, c'est le monde de toutes les familles avec plusieurs enfants et qui doivent chaque jour calculer comment ils feront pour que chacun puisse être habillé convenablement et recevoir l'éducation et la formation qui leur sont dues.

Si, par hasard, tu ne te sentais pas de ce milieu, je te rappelerai cependant que tu es instituteur, donc plus que tout autre, tu collabores avec la famille fribourgeoise ; alors si les familles de ton quartier où celles de tous les quartiers, collectivement, demandent ton conseil et veulent te faire part de leur souci, réponds : « Mon temps est à vous par vocation, me voici. »

Merci encore de m'avoir posé une question sur le MPF et amitié.

FRANÇOIS HEMMER, *instituteur*.